



Dossier du BHI n° S1/5071

LETTRE CIRCULAIRE
36/2016
4 août 2016

OCTROI DU STATUT D'OBSERVATEUR A INTERTANKO

Références :

- A. LC de l'OHI 21/2016 du 17 mai – *Demande d'accréditation d'INTERTANKO en vue d'obtenir le statut d'observateur en tant qu'organisation internationale non-gouvernementale*
- B. Résolution de l'OHI 5/1957 telle qu'amendée – *Relations de l'OHI avec les autres organisations*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Le Comité de direction souhaite remercier les 12 Etats membres suivants qui ont répondu à la lettre circulaire en référence : Arabie saoudite, Bangladesh, Brésil, Chili, Colombie, Equateur, Italie, Pérou, Portugal, Royaume-Uni, Uruguay et Venezuela. Toutes les réponses ont été favorables à l'octroi du statut d'observateur à INTERTANKO en tant qu'organisation internationale non-gouvernementale (OING).

2. Compte tenu de ces réponses positives et en l'absence de toute objection, le Comité de direction inclura INTERTANKO dans la liste des observateurs accrédités à l'OHI et informera le président d'INTERTANKO de l'octroi à son organisation du statut d'observateur à l'OHI.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Robert Ward', is positioned above the printed name.

Robert WARD
Président